

<b>Ambition éducative concernée</b> : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <b>Garantir une offre éducative de qualité permettant le développement et l'épanouissement des enfants et des jeunes.</b>
<b>Référent(s) de l'action et de son suivi</b> : Direction de l'Action Educative et de la Famille et Chef de service
<b>Public ciblé par l'offre TAP</b> : Enfance – élémentaire <b>Acteurs &amp; partenaires</b> : Associations et indépendants impliqués dans le cadre des TAP, équipes périscolaires, secteur Enfance

#### Description globale du projet

Les temps d'activités périscolaires (TAP) existent depuis 2014 au sein des accueils périscolaires des écoles de la Ville. Différentes associations et professionnels indépendants (prestataires) interviennent dans le cadre de ces temps. Ces interventions sont juridiquement formalisées par des conventions de subventions et de prestations.

L'objectif des TAP est de pouvoir faire découvrir aux enfants des activités diversifiées sur un temps gratuit. Des associations sportives et culturelles de la ville ou extérieures interviennent de cycle en cycle pour proposer des activités aux enfants d'élémentaire.

Le diagnostic établi par la voie de questionnaires aux parents et professionnels notamment a pu mettre en avant un besoin de diversité des activités, d'activités nouvelles et différentes.

Ainsi, il est proposé par le biais de cette action de réfléchir à de nouvelles activités TAP, en lien avec les associations et indépendants engagés mais, en ouvrant également le champ des possibles à de nouveaux acteurs. De plus, il est également souhaité de remanier le process d'évaluation des TAP de manière efficiente et garantissant ainsi, un suivi des activités proposées et leur pérennisation ou non, d'un cycle à l'autre.

Objectifs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Maintenir et poursuivre l'objectif premier des TAP : la découverte d'activités ;</li> <li>. Créer un référentiel évaluatif des activités proposées pour plus de lisibilité sur le contenu des activités ;</li> <li>. Permettre l'adhésion des enfants dans les activités proposées et prendre en compte leur avis / choix, dès lors que le projet pédagogique de l'accueil l'envisage ;</li> <li>. Mettre en œuvre une cohérence entre toutes les activités proposées (externes et internes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Moyens humains et mobilisation des acteurs impliqués ;</li> <li>. Moyens financiers au travers de la signature de conventions ;</li> <li>. Référentiels évaluatifs adaptés ;</li> <li>. Pilotage et portage efficient par le Service Enfance.</li> </ul>

#### **Méthodologie de travail :**

. Temps de travail interservices de la Ville (DAEF, Sport, Cohésion sociale...) puis multi-partenarial pour établir un premier bilan de l'existant ; à termes en conséquence, il conviendra d'adapter les conventions aux nouveaux critères établis en cohérence avec la politique enfance.

#### **Calendrier et échéances :**

. Année scolaire 2021/2022 : recensement, prospection (prendre en compte les besoins et les demandes des acteurs du PEDT), reconduction des activités et création du référentiel évaluatif ;

. Année scolaire 2022/2023 : mise en œuvre du process.

#### **Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :**

. Quantitatifs : revoir toutes les conventions, 50% d'activités sportives et 50% d'activités culturelles.

. Qualitatifs : étude approfondie des bilans des activités TAP établis ; retours du terrain (enfants/familles/professionnels périscolaires).